

AVIS

Le Conseil communal a approuvé, en date du 30 septembre 2019,

-le BUDGET de l'établissement culturel "Fabrique de Odeigne-Oster "; de l'établissement culturel "Fabrique de Freyneux "; de l'établissement culturel "Fabrique de Dochamps " pour l'exercice 2020.

-la MODIFICATION BUDGETAIRE n°1 de l'établissement culturel "Fabrique de Freyneux "

-le COMPTE de l'établissement culturel "Fabrique de Malempré " pour l'exercice 2018.

Le texte intégral de ces décisions peut être consulté à l'Administration communale, voie de la Libération, 4 6960 – MANHAY, du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et ce, durant 10 jours.

Le 23 octobre 2019

**La Directrice générale,
S.MOHY**

Par le Conseil :



**Le Bourgmestre,
M.GENERET**